Annual Report 1985-86

JAN 16 1987

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

TABLE OF CONTENTS

	Page
CHAIRMAN'S REPORT	3
MANDATE OF THE CORPORATION	5
COMPOSITION OF THE BOARD	6
ACTIVITIES OF THE CORPORATION	7
I - Meetings	7
II - Utilization of Facilities	9
III - Programs	9
IV - Services	11
V - Renovations and Equipment Purchases	11
VI - Administration	12
FINANCIAL STATEMENTS	13

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

September 15, 1986

The Honourable Richard B. Hatfield
Minister Responsible for Le Centre
communautaire Sainte-Anne
Legislative Assembly
Fredericton, N.B.

Mr. Premier:

Pursuant to subsection 11(1) of Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, I have the honour of submitting to you the Annual Report of Le Centre communautaire Sainte-Anne for the fiscal year ended on March 31, 1986.

In addition to the Corporation's financial statements, as audited by the Office of the Auditor General, for the period commencing April 1, 1985 and ended March 31, 1986, enclosed you will find a summary of the Corporation's activities.

Respectfully yours,

Bernard-Marie Thériault
Chairman

Centre communautaire Sainte-Anne
715 Priestman Street
Fredericton, N.B.
E3B 5W7

Telephone : 453-2731

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

CHAIRMAN'S REPORT

Mr. Premier:

I am pleased to submit to you the ninth Annual Report of Le Centre communautaire Sainte-Anne for the fiscal year ended on March 31, 1986.

Le Centre communautaire Sainte-Anne exists pursuant to Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, assented to on June 16, 1977. Its mandate is to see to the general administration of the lands and buildings situated at 715 Priestman Street in Fredericton. The main objective of the Corporation is to promote and facilitate the establishment of French-language cultural activities and services for the francophone community in the Fredericton region.

During the period in question, the Board devoted more of its attention to the needs of community programs, by offering its support to the growing activities of francophone organizations.

In particular, it purchased equipment to meet the needs of the following sectors: the library, preschool sector, theatre, and property maintenance. Various renovations were undertaken, to ensure the physical completeness of the building, as well as greater safety for users (renovations to the projection booth, repairs to the lower portion of the gymnasium curtain, renovations to the preschool sector). However, owing to budgetary restrictions, the Board had to discontinue the project to collect works of art.

During the year, the Board of Directors and the administrative support team went through a transition period, when several of their members left us. In spite of these changes, the Corporation was able to continue operating effectively and to fulfil its mandate.

I would like to take this opportunity to extend sincere thanks to the volunteers on the Board of Directors. Their devotion and dynamism enabled le Centre to remain at the heart of the development of Fredericton's francophone community.

I also wish to make special mention of the contribution and administrative support of le Centre's staff, who are always anxious that their work contribute to the extension of le Centre's influence in the community.

Lastly, owing to the commitment of the volunteers in community and francophone organizations, and the financial support of the New Brunswick government, Francophones in the Fredericton region are justified in feeling at home in their Centre, the crossroads of their development.

Sincerely,

Bernard Marie Thériault
Chairman

MANDATE OF THE CORPORATION

Le Centre communautaire Sainte-Anne is a Crown Corporation responsible for administering, in the name of the Province of New Brunswick, a centre communautaire-scolaire serving primarily the francophone community in the Fredericton region. The Premier of the Province reports to the Legislative Assembly on behalf of the Corporation.

Le Centre communautaire Sainte-Anne Act was assented to by the Legislative Assembly of New Brunswick on June 16, 1977.

This legislation stipulates that Le Centre must:

— Provide educational facilities to l'Ecole Sainte-Anne

— Provide community facilities

— Provide facilities for a language school operated by the Province

— Organize cultural and community activities.

The Corporation's Board of Directors is normally composed of eleven members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. The Board of Directors may employ a general manager and such other employees as are necessary to carry out the objects of the Corporation.

In addition to l'Ecole Sainte-Anne, Le Centre contains the Bibliothèque Dr. Marguerite-Michaud, the Caisse Populaire de Fredericton, the administrative offices of Le Cercle Français de Fredericton, and the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish, a gymnasium and playgrounds, a cafeteria, a 420-seat theatre, and a preschool sector which takes in the kindergarten, pre-kindergarten, and day care centre. Finally, the Francophone Scout District has a camp on Le Centre's grounds. The Language School left the Centre in August 1983 for other premises in order to make space available to meet the expanding needs of l'Ecole Sainte-Anne.

COMPOSITION OF THE BOARD OF DIRECTORS

According to subsection 2(2) of Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, the Board of Directors is appointed by the Lieutenant-Governor in Council in the following manner:

- Three persons nominated by the Premier;
- one person nominated by the Minister of Supply and Services;
- one person nominated by the School Board;
- one person nominated by the Minister responsible for the Language School and
- four persons representing the francophone community of Fredericton nominated from names submitted by francophone associations in the City of Fredericton.

The Board of Directors elects its officers following the appointments made by the Lieutenant-Governor in Council.

The members of the Corporation's Board of Directors for 1985/86 are:

Bernard-Marie Thériault, Chairman
Marguerite Lévesque, Vice Chairman
Nicole Dupéré, Secretary-Treasurer
Elden McLaughlin
Gilbert Ouellette
Pauline Roy
Léopold St-Laurent

The Management Committee is chaired by the Secretary-Treasurer, Nicole Dupéré. The other members of the Committee are Gilbert Ouellette and Léopold St-Laurent.

The Program Committee is chaired by Marguerite Lévesque, the Vice-Chairman of the Corporation. The other members of the Committee are Elden McLaughlin and Pauline Roy.

The Chairman of the Board of Directors is an ex-officio member of the committees. The general manager acts as a non-voting executive secretary of the Board of Directors and the committees.

ACTIVITIES OF THE BOARD OF DIRECTORS

I - MEETINGS (TOPICS DISCUSSED)

April 16, 1985

1) Study of the Caisse populaire's request to install its offices elsewhere in le Centre, i.e., the music room.

2) Agreement by the Liquor Licensing Board to include the roof terrace in the liquor licence.

3) Agreement to repair the lower part of the curtain in the gymnasium at a value of $2,500.00

4) Acceptance of an additional amount of $4,077.00 to complete the renovations in the P'tit Monde de Franco sector.

5) Ratification of Management Committee decisions.

6) Information on bomb scare.

7) Information on the preparation of a document entitled "L'avenir du Centre" for the public meeting of April 28, 1985 on the decision-making and administrative structure of le Centre.

May 3, 1985

1) Discussion of the result of the public meeting of April 28, 1985. Letter sent to the Premier informing him of the public's decision.

2) Agreement to contribute $500.00 to the tomography campaign.

3) Appointment of representatives to the Board of the Bibliothèque Dr. Marguerite-Michaud.

4) Ratification of the Program Committee decisions.

5) Mandate of the Program Committee to study the request from the Summer Camp to reduce the rate per kilometer for van rentals.

June 26, 1985

1) Discontinuation of the project to collect works of art.

2) Adoption of the community development action plan for July - December 1985.

3) Extension of the program facilitator's contract.

4) Adoption of a service exchange protocol with the Parish Council.

5) Ratification of the Program Committee's decisions.

6) Adoption of 1985-86 budget.

7) Adoption of the school cafeteria menu and price list for 1985-86.

8) Acceptance of the request by District No. 51 School Board to enlarge some classrooms in the former language school.

9) Resignation of Pierre Dumas (Chairman of the Board of Directors).

September 23, 1985

1) Resignation of Conrad LeBlanc (General Manager).

2) Adoption of 1986-87 budget estimates.

3) Offer made to the administrative services assistant to perform the duties of acting General Manager.

October 10, 1985

1) Letter to the Premier informing him of the resignation of the General Manager.

2) Adoption of the quarterly financial report.

3) Adoption of new rental rates.

4) Adoption of the policy on work planning and performance appraisal.

5) Adoption of the policy on employee dismissal.

6) Adoption of the grievance policy.

7) Acceptance of the request from the library and District No. 51 School Board to contribute financially to the hiring of an additional person to work in the library one day a week.

8) Ratification of committee decisions.

9) Appointment of Marguerite Levesque as Vice-Chairman, and Chairman of the Program Committee.

10) Change in signatories for the Corporation.

11) Adoption of audited financial statements as of March 31, 1985.

December 10, 1985

1) Adoption of quarterly financial report.

2) Adoption of revised 1985-86 budget.

3) Adoption of fire alarm and precise and non-specific bomb scare policy.

4) Purchase of a spreader and hopper for the tractor.

5) Acceptance of the request from the P'tit Monde de Franco (preschool sector) for renovations to a value of $2,000.00.

6) Agreement to contribute $1,300.00 toward the purchase of a new Richelieu van.

7) Ratification of the Program Committee's decisions.

8) Agreement to contribute with the Cercle francais to 50% of the deficit, up to an amount not exceeding $2,000.00 for the Jean Lapointe show.

9) Extension of the program facilitator's contract, and a cost of living increase of 4%.

March 3, 1986

1) Adoption of the quarterly financial report.

2) Adoption of the revised budget.

3) Acceptance of the Caisse populaire's request for minor renovations to their premises.

4) Adoption of renovations to the projection booth to a value of $4,100.00.

5) Adoption of a new gymnasium schedule.

6) Acceptance of a community agenda project on an experimental basis.

7) Appointment of a representative from Le Centre to the Board of the Bibliothèque Dr. Marguerite-Michaud.

8) Ratification of committee decisions.

II - UTILIZATION OF FACILITIES

The following facilities are contained in Le Centre communautaire Sainte-Anne building:

1) L'Ecole Sainte-Anne, which includes students from Grades 1 to 12;

2) Le P'tit monde de Franco, which takes in children from 2 to 5 years of age in the following five programs: kindergarten, pre-kindergarten, le Coin des bout d'choux, day care centre, and kindergarten for francophone children who need to upgrade their French to be accepted in the regular program;

3) the Bibliothèque Dr. Marguerite-Michaud, serving students and the French-speaking community in the Fredericton region;

4) the theatre, used for cultural presentations, as a school auditorium, movie theatre, convention or public meeting room, and church;

5) the gymnasium, including two squash courts, generally used by l'Ecole Sainte-Anne on school days, and the adult community on evenings and weekends;

6) the administrative offices of La Caisse Populaire de Fredericton, the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish, and Le Cercle Français de Fredericton;

7) meeting rooms;

8) grounds, including an adventure and traditional playground, soccer field, softball diamond, and two tennis courts;

9) the scout camp in the woodlot at the corner of Priestman and Regent Streets.

10) B-228 -liquor storage facility under the permanent liquor licence service.

III - PROGRAMS

The 85-86 year saw a proliferation of community programs and in the use of the Centre's installations and services thus accomplishing one of the objectives of the Corporation, namely that of maximizing the use of its facilities and services by the francophone community. This increase in the use of the Centre communautaire Sainte-Anne either for meetings, congresses, festivals, night courses, special events, etc. has naturally generated an increase in the needs of community organizations, individuals and groups of people. Consequently the following files were processed by the program facilitator and depending on the case, by the Acting General Manager, the Technical Services Assistant or the Information Officer.

CONTINUING EDUCATION:

Collège communautaire Sud-Est in Dieppe:

Thirteen night courses having one hundred and ninety registrations spread over two semesters and ten registrations in the literacy program.

Université de Moncton:

Two telecourses spread over two semesters.

The community's interest in continuing education courses has been such that the two educational institutions are thinking of expanding their services even further in order to better meet the demand.

PERFORMING ARTS:

In spite of certain difficulties in gaining access to francophone artists due to the limitations of the organizational structure of the francophone producers' network, the Corporation presented the following performances to the francophone community of Fredericton.

Shows for Children:

1) *Les apprentis Sages* by the Troupe de l'Escaouette, play - April

2) *Le Conte du Sabotier* by the Troupe de la Guimbarde from Belgium, play - May

3) *Le Blanc Corbeau* by the Théâtre Sans Fils, Festival Celestial - June

4) *Sophie Rolland and Carmen Picard,* Atlantic Début - 2 classical music workshops, October

Shows for Adults:

1) *Orford String Quartet,* classical, May

2) *Sophie Rolland and Carmen Picard,* Atlantic Début, classical, recorded by CBC Radio for the national program "Arts National", October

3) *Claude Dubois,* variety program, December

THÉÂTRE POPULAIRE D'ACADIE:

For the second consecutive year, the Corporation helped the Théâtre populaire d'Acadie in the presentation of a series of three plays. The number of membership cards increased slightly and the troupe intends to return next year with its third series. The Corporation will again offer its technical services and its support in promotion and advertising.

SERIES OF TAPESTRIES:

Following the offer of Dr. Ivan Crowell to weave a series of tapestries relating Acadian history, a committee made up of members of the Société d'histoire and the Corporation closely studied tapistry themes and selected an artist for the graphic conception of the work. Also the Committee looked at the financing of the project and the possibility of establishing a foundation. It is anticipated that series of tapestries project will be achieved within two or three years.

YOUTH HOUSE:

Following a request from francophone youth to have a "house" which could be managed by and for youth, the Corporation forged ahead in order to provide the required assistance for the realization of the project.

FRENCH-SPEAKING COMMUNITY OF OROMOCTO:

Following a request for assistance from Francophones in Oromocto to organize a socio-cultural life in French a study of the needs done jointly by the Canadian Forces Base in Gagetown, the Oromocto Leisure Services Department and the Corporation revealed the necessity of constituting a francophone organization. The Forces Base in Gagetown is currently implementing this recommendation.

ASSISTANCE TO COMMUNITY ORGANIZATIONS:

Assistance to organizations was given according to the requests through financial support, assistance in promotion - publicity, in analysis of needs, seeking expertise and resources of all kinds, through the transmission of original programming ideas and also through basic support.

WELCOME SERVICE:

The newcomers welcome took place on Sunday mornings unlike the previous years. This change occurred in order to provide the opportunity to people who do not systematically get involved in community life to become better aware of everything that is offered to them in French. Community organizations were once again invited to participate in the day. This was greatly appreciated by all.

EXCHANGE-VISITS:

This year, the Corporation welcomed two groups of students visiting Fredericton, one from Winnipeg and the other from Halifax. Also a French group from Chatellereault experienced the heartfelt welcome of our francophone community.

VOLUNTEERS:

Done on an informal basis, the Corporation provided for the need for volunteers by recruiting and/or directing interested persons.

ADMINISTRATION:

The Corporation for the first time had to apply the laws on amusement tax and royalties. However, special agreements were negotiated in order to minimize the costs of these additional expenses.

COMMUNICATION:

The new medium developed this year is the "SURVOL" program of the Provincial Cable Bureau, hosted weekly by the Information Officer.

Moreover, we systematically sought the maximum use of the media already established by requesting more televised and radio interviews with CBC, Radio-Canada and other local radio stations. Also the host of French programs on CIHI and CHSR regularly broadcasted the community information.

Booths were used to inform students and the population as a whole in the shopping malls. Finally, the latest find is the quarterly agenda informing community organizations and clientèle of the Corporation of activities taking place at the Centre communautaire.

CONCLUSION:

The Corporation has to channel its involvement all the more as a result of the ever increasing activities at Le Centre communautaire Sainte-Anne. In addition, to better plan its initiatives, the Corporation is in the process of developing a three-year community development strategy. In this way, it is planned to maximize the efficient use of resources made available to its beneficiaries.

IV - SERVICES

Le Centre communautaire Sainte-Anne provides the francophone community in the Fredericton area with the following services:

1) Reservation and preparation of rooms;

2) School and community cafeteria service;

3) Reservation and maintenance of the Richelieu Club van.

4) Community information service;

5) Financial assistance to community and extra-curricular school programs.

6) Technical services for social and cultural activities.

7) Welcome service for newcomers;

8) Supervision during evenings and weekends;

9) Creation of student employment: Janitors, attendants, stagehands, sound and light operators, guides/ hostesses, box office, cloakroom, projectionists, summer projects;

10) Permanent art collection;

11) Post office box service to francophone volunteer organizations.

12) Sorting and distribution of mail to tenants and francophone community organizations.

V - RENOVATIONS AND EQUIPMENT PURCHASE

In order to meet the needs of the community and to maintain the good upkeep of the building, the Corporation authorized the following renovations and equipment purchases:

1) Purchase of a spreader and a hopper for the tractor.

2) Renovations for the preschool sector (Au P'tit monde de Franco).

3) Purchase of word processor - Micom.

4) Renovations to the projection room.

5) Purchase of a hoist.

VI - ADMINISTRATION

The 1985-86 year took place in an atmosphere of uncertainty concerning the decisional and administrative structure in the context of the Preliminary Report on the Study of School-Community Centres.

The administrative support team of the Corporation experienced a period of transition during the year. In fact three members of the staff left us in the fall resulting in the arrival of new members on the team. In spite of these changes, the Corporation was able to complete its mandates as agreed and the renewal generated by the arrival of "new blood" demonstrates more than ever the dynamism of its team.

Respectful of the Centre's mandate, the Board of Directors has established the strategic and tactical goals and adopted a policy on the planning of work and evaluation of an employee's performance.

In the spring of 1985, following a bomb alert, the administration set up an evacuation and inspection plan for the building in order to ensure the safety of students and other tenants of the building.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

FINANCIAL STATEMENTS

31 MARCH 1986

AUDITOR'S REPORT

Board of Directors
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Fredericton, New Brunswick

I have examined the balance sheet of Le Centre communautaire Sainte-Anne as at 31 March 1986 and the statements of revenue and expenditure and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Corporation as at 31 March 1986 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
2 May 1986

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
BALANCE SHEET
31 MARCH 1986

	1986	1985
ASSETS		
Current assets		
Cash and term deposits	$175,030	$182,438
Accounts receivable	10,851	5,568
Prepaid expenses	5,706	9,625
Bar inventory	3,361	2,275
	$194,948	$199,906
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 62,011	$ 47,856
Surplus	132,937	152,050
	$194,948	$199,906

Approved by the Board

_____, Chairman

_____, Member

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1986

	1986	1985
Balance, beginning of year	$152,050	$130,818
Add: Excess (deficiency) of revenue over expenditure for the year	(19,113)	21,232
Balance, end of year	$132,937	$152,050

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1986

	1986	1985
Revenue		
Grant - Province of New Brunswick	$356,800	$368,100
Rent - School District #51	220,242	248,102
Rental of space	23,043	25,243
Interest on bank deposits	10,055	6,713
Bar	13,798	7,826
Social activities	5,150	6,624
Other	12,452	9,154
	641,540	671,762
Expenditure - ordinary		
Salaries and employee benefits	228,562	233,806
Other services (Schedule A)	300,049	308,158
Materials and supplies (Schedule B)	52,329	44,351
Programming and contributions	22,091	18,968
	603,031	605,283
Expenditure - capital		
Building and land	27,932	——
Furniture and equipment (Schedule C)	29,690	45,247
	57,622	45,247
Total expenditure	660,653	650,530
Excess (deficiency) of revenue over expenditure	$(19,113)	$ 21,232

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1986

1. Summary of significant accounting policies

a) Basis of accounting

The Corporation's financial transactions are recorded in accordance with the accrual basis of accounting whereby the revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected. In keeping with this accounting procedure, the contributions from the Province are recorded in the year to which they apply.

b) Material, supplies and capital expenses

The accounting policy of the Corporation is to charge these purchases to expense in the year in which they are incurred. For information purposes, a summary of the capital expenses of the Corporation since the beginning of its operations is presented in Note 2.

c) Expenses assumed by the Province of New Brunswick

The construction costs of the building used by the Corporation and certain repairs and improvements have been paid by the Department of Supply and Services. These transactions are not reflected in the financial statements of the Corporation.

2. Summary of capital expenses

The following table presents capital expenses incurred by the Corporation since the beginning of its operations in 1977.

	Balance at 31 March 1985	Purchases for the year	Balance at 31 March 1986
Building and land	$164,222	$27,932	$192,154
Furniture and equipment	358,574	29,690	388,264
Other	12,632	——	12,632
	$535,428	$57,622	$593,050

3. Comparative figures

Comparative figures for 1985 have been reclassified where necessary to conform with the 1986 presentation.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
SCHEDULES TO STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1986

	1986	1985
Schedule A - Other services		
Adjustment - Accounts receivable	$ —	$ 7,943
Electricity	121,203	119,547
Cleaning	95,128	95,132
Water and sewage	4,662	4,455
Snow removal	5,295	4,050
Service and inspection contract	5,875	6,767
Garbage collection	1,300	1,208
Telephone	7,235	7,194
Building repair	13,992	23,137
Rental	8,261	7,267
Equipment repair	2,204	3,203
Photocopying	628	906
Entertainment	1,749	1,552
Catering	1,618	1,163
Publicity	4,073	1,596
Internal communications	745	281
Travelling expenses	1,952	2,269
Stamps	844	818
Security	1,119	1,308
Repair and maintenance of parking lot	—	200
Registration fees	1,065	340
Exterminating services	132	294
Professional services	385	6,125
Printing	3,116	186
Insurance	1,361	1,446
Motor vehicle repair	1,412	1,126
Bar expenses - liquor	7,199	5,127
- other	4,529	1,676
Other	2,967	1,842
	$300,049	$308,158
Schedule B - Material and supplies		
Agricultural and horticultural products	$ 520	$ 191
Sanitary supplies	4,990	3,801
Tools and accessories	670	582
Office supplies	5,478	5,251
Structural supplies and material	21,670	18,595
Salt and sand	703	381
Books and subscriptions	765	325
Cleaning materials and supplies	962	728
Theatre supplies	6,346	5,997
Gasoline, oil and grease	5,056	2,922
Motor vehicle - other	460	1,260
Other	4,709	4,318
	$52,329	$44,351
Schedule C - Furniture and equipment		
Vehicle	$ 1,300	$ —
Theatre	10,732	13,680
Library	5,801	8,969
Maintenance	7,632	593
Cafeteria	—	4,233
Art works	—	2,112
Other	4,225	15,660
	$29,690	$45,247

Rapport Annuel 1985-86

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

TABLE DES MATIÈRES

Page

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT 3

LE MANDAT DE LA SOCIÉTÉ DU CENTRE 5

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 6

LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ 7

I - Les réunions 7

II - L'utilisation des locaux 9

III - La programmation 9

IV - Les services 11

V - Les aménagements et les achats d'équipement 11

VI - L'administration 12

LES ÉTATS FINANCIERS 13

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

le 15 septembre 1986

L'Honorable Richard B. Hatfield
Ministre chargé de la Société du
Centre communautaire Sainte-Anne
L'Assemblée Législative
Fredericton (N.-B.)

Monsieur le Premier ministre,

Conformément à l'article 11(1) de la loi créant le Centre communautaire Sainte-Anne, j'ai l'honneur de vous soumettre le Rapport annuel du Centre communautaire Sainte-Anne pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986.

En plus des états financiers de la Société tels que vérifiés par le Bureau du vérificateur général, pour la période commençant le 1er avril 1985 et se terminant le 31 mars 1986, vous y trouverez un résumé des activités de la Société du Centre.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Président

Bernard-Marie Thériault

Centre communautaire Sainte-Anne
715, rue Priestman
Fredericton (N.-B.)
E3B 5W7

Téléphone: 453-2731

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur le Premier ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel du Centre communautaire Sainte-Anne pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986. Il s'agit du neuvième rapport annuel.

Le Centre communautaire Sainte-Anne existe en vertu de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne, adoptée le 16 juin 1977. Son mandat est de voir à l'administration générale des terrains et bâtiments situés au 715, rue Priestman à Fredericton. L'objectif principal poursuivi par la Société est de promouvoir et de faciliter la mise en place d'activités culturelles et des services en langue française pour la communauté francophone de la région de Fredericton.

Durant la période en question, le Conseil s'est penché davantage sur les besoins dans le domaine de la programmation communautaire en offrant son soutien aux activités grandissantes des organismes francophones.

Il a notamment fait des achats d'équipement pour répondre aux besoins des secteurs suivants : la bibliothèque, le préscolaire, le théâtre et pour l'entretien de la propriété. Plusieurs aménagements ont été entrepris pour assurer l'intégrité physique de l'édifice de même que pour assurer une plus grande sécurité pour les usagers (aménagement de la cabine de projection, réparation de la partie inférieure du rideau du gymnase, aménagement au secteur préscolaire). Toutefois, en raison de restrictions budgétaires, le Conseil a dû discontinuer le projet de collection d'oeuvres d'art.

Au cours de l'année, le Conseil d'administation et l'équipe de soutien administratif sont passés par une période de transition alors que plusieurs de leurs membres nous ont quittés. Malgré ces changements, la Société du Centre a su continuer d'opérer efficacement et remplir son mandat.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier bien sincèrement les bénévoles siègeant sur le Conseil d'administration. Leur dévouement et leur dynamisme ont permis au Centre de demeurer au coeur de l'épanouissement de la communauté francophone de Fredericton.

Je désire aussi souligner de façon particulière l'apport et le soutien administratif du personnel du Centre toujours soucieux que leur travail contribue au rayonnement du Centre dans la communauté.

Enfin, grâce à l'engagement des bénévoles des organismes communautaires et francophones et à l'appui financier du gouvernement du Nouveau-Brunswick, les francophones de la région de Fredericton ont raison de se sentir chez-eux dans leur Centre, carrefour de leur épanouissement.

Sincèrement,

Le Président,

Bernard Marie Thériault

LE MANDAT DE LA SOCIÉTÉ DU CENTRE

La Société du Centre communautaire Sainte-Anne est une société de la Couronne responsable d'administrer au nom de la Province du Nouveau-Brunswick un centre communautaire-scolaire desservant principalement la communauté francophone de la région de Fredericton. Le ministre responsable de la Société du Centre auprès de l'Assemblée Législative est le Premier ministre de la Province.

La loi régissant la Société du Centre communautaire Sainte-Anne a été adoptée à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick le 16 juin 1977.

Cette législation stipule que le Centre doit

— Fournir les installations scolaires à l'École Sainte-Anne.

— Fournir les installations communautaires.

— Fournir les installations pour une École des langues dirigée par la Province.

— Organiser des activités culturelles et communautaires.

Le Conseil d'administration de la Société est normalement composé de onze membres nommés par le Lieutenant-gouverneur en Conseil. Le Conseil d'administration peut embaucher un directeur général et les autres employés nécessaires pour réaliser la mission du Centre.

Outre l'École Sainte-Anne, on retrouve au Centre, la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud, la Caisse Populaire de Fredericton, les bureaux administratifs du Cercle Français de Fredericton et de la paroisse Sainte-Anne-des-Pays-Bas, un gymnase et des terrains de jeux, une cafétéria, une salle de spectacle de 420 sièges et un secteur préscolaire où l'on y retrouve des programmes de maternelle, pré-maternelle et de garderie. Enfin, le District scout francophone a construit un bivouac sur les terrains du Centre. L'École des Langues a quitté le Centre en août 1983 pour se loger ailleurs afin de libérer les installations pour accommoder les besoins grandissant de l'École Sainte-Anne.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon l'article 2(2) de la loi sur la Société du Centre, le Lieutenant-gouverneur en Conseil nomme au Conseil d'administration:

— Trois personnes proposées par le Premier ministre;

— une personne proposée par le ministre de l'Approvisionnement et des services;

— une personne proposée par le Conseil scolaire;

— une personne proposée par le Ministre responsable de l'École des langues et

— quatre personnes représentant la collectivité francophone de Fredericton choisies parmi les noms proposés par les associations francophones de Fredericton.

Le Conseil d'administration élit ses officiers suite à la nomination par le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Les membres du Conseil d'administration de la Société du Centre pour l'année 1985/86 sont:

Bernard-Marie Thériault, président
Marguerite Lévesque, vice-présidente
Nicole Dupéré, secrétaire-trésorière
Elden McLaughlin
Gilbert Ouellette
Pauline Roy
Léopold St-Laurent

Le Comité de gestion est présidé par la secrétaire-trésorière, Nicole Dupéré. Les autres membres du Comité sont Gilbert Ouellette et Léopold St-Laurent.

Le Comité de programme est présidé par Marguerite Lévesque, la vice-présidente de la Société. Les autres membres du Comité sont Elden McLaughlin et Pauline Roy.

Le Président du Conseil d'administration est membre ex-officio des comités. Le directeur général agit comme secrétaire-exécutif non-votant du Conseil d'administration et des comités.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - LES RÉUNIONS (SUJETS TRAITÉS)

Le 16 avril 1985

1) Étude de la demande de la Caisse populaire pour installer ses bureaux ailleurs dans le Centre, i.e. la salle de musique.

2) Acceptation de la Commission des Licences et permis d'Alcool pour l'inclusion du toit-terrasse dans la licence de boisson.

3) Acceptation de réparer la partie inférieure au rideau du gymnase d'une valeur de 2500,00$.

4) Acceptation d'un montant supplémentaire de 4077,00$ pour compléter les aménagements dans le secteur au P'tit Monde de Franco.

5) Ratification des décisions du Comité de gestion.

6) Information sur l'alerte à la bombe.

7) Information sur la préparation d'un document intitulé "L'avenir du Centre" pour la réunion publique du 28 avril 1985 sur la structure décisionnelle et administrative du Centre.

Le 3 mai 1985

1) Discussion sur le résultat de la réunion publique du 28 avril 1985. Lettre envoyée au Premier Ministre l'informant de la décision de la population.

2) Acceptation de contribuer 500,00$ à la campagne de tomographie.

3) Nomination de représentants pour siéger à la Commission de la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud.

4) Ratification des décisions du Comité de programme.

5) Mandat du Comité de programme d'étudier la demande du Camp d'été, soit de réduire le taux au kilométrage pour la location de la wagonnette.

Le 26 juin 1985

1) Discontinuation du projet de la collection d'oeuvres d'art.

2) Adoption du plan d'action de développement communautaire juillet - décembre 1985.

3) Extension du contrat de la facilitatrice en programmation.

4) Adoption de protocole d'échange de service avec le Conseil paroissial.

5) Ratification des décisions du Comité de programme.

6) Adoption du budget 1985-86.

7) Adoption du menu et de la liste de prix de la cafétéria scolaire 1985-86.

8) Acceptation de la demande du Conseil scolaire No 51 pour agrandir certaines des classes au niveau de l'ancienne école des langues.

9) Démission du Pierre Dumas (Président du Conseil d'administration)

Le 23 septembre 1985

1) Démission de Conrad LeBlanc (Directeur général)

2 Adoption des estimations budgétaires 1986-87.

3) Offre faite à l'adjointe aux services administratifs de remplir les fonctions de directrice générale par intérim.

Le 10 octobre 1985

1) Lettre au Premier Ministre l'informant de la démission du Directeur général.

2) Adoption du rapport financier trimestriel.

3) Adoption de nouveaux taux de location.

4) Adoption de la politique sur la planification de travail et l'appréciation du rendement.

5) Adoption de la politique de congédiement d'un employé.

6) Adoption de la politique sur les griefs.

7) Acceptation de la demande de la Bibliothèque et du Conseil scolaire 51, de contribuer sur le plan financier à l'embauche d'une personne supplémentaire à la Bibliothèque pour une journée par semaine.

8) Ratification des décisions des comités.

9) Nomination de Marguerite Levesque à titre de vice-présidente et présidente du Comité de programme.

10) Changement des signataires pour la Société.

11) Adoption des états financiers vérifiés en date du 31 mars 1985.

Le 10 décembre 1985

1) Adoption du rapport financier trimestriel.

2) Adoption du budget révisé 1985-86.

3) Adoption de la politique - alarme à feu et alerte à la bombe précise et imprécise.

4) Achat d'un épandeur et berne pour le tracteur.

5) Acceptation de la demande du P'tit Monde de Franco (secteur préscolaire) pour faire des aménagements pour une valeur de 2000,00$.

6) Acceptation de contribuer 1300,00$ à l'achat de la nouvelle wagonnette Richelieu.

7) Ratification des décisions du Comité de programme.

8) Acceptation de contribuer avec le Cercle français à 50% du déficit jusqu'à un montant n'excédant pas 2000,00$ pour le spectacle de Jean Lapointe.

9) Extension du contrat de la facilitatrice en programmation et une augmentation du coût de la vie de 4%.

Le 3 mars 1986

1) Adoption du rapport financier trimestriel.

2) Adoption du budget révisé.

3) Acceptation de la demande de la Caisse populaire pour des aménagements mineurs dans leur local.

4) Adoption des aménagements à la cabine de projection pour une valeur de 4100,00$.

5) Adoption du nouvel horaire du gymnase.

6) Acceptation du projet de l'agenda communautaire à titre expérimental.

7) Nomination du représentant du Centre auprès de la Commission de la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud.

8) Ratification des décisions des comités.

II - L'UTILISATION DES INSTALLATIONS

On retrouve dans l'édifice du Centre communautaire Sainte-Anne les installations suivantes:

1) L'École Sainte-Anne regroupant les élèves de la 1ère à la 12e année;

2) le P'tit monde de Franco rassemblant les enfants de 2 à 5 ans dans les cinq programmes suivants : La maternelle, la pré-maternelle, le coin des bouts d'choux, la garderie et la maternelle d'accueil;

3) la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud desservant la population étudiante et la population d'expression française de la région de Fredericton;

4) le théâtre utilisé comme salle de spectacles culturels, auditorium scolaire, salle de cinéma, salle de convention ou réunion publique et église;

5) le gymnase, y compris deux salles de squash, utilisé de façon générale par l'École Sainte-Anne les jours scolaires et par la communauté adulte les soirées et les fins de semaine;

6) les bureaux administratifs de la Caisse Populaire de Fredericton, la paroisse Sainte-Anne-des-pays-bas et le Cercle Français de Fredericton;

7) des salles de réunion;

8) les terrains extérieurs y compris un terrain de jeux aventure et traditionnel, un terrain de soccer et de balle molle et deux cours de tennis;

9) le local scout situé dans le boisé à l'angle des rues Priestman et Regent.

10) B-228 - entrepôt de boisson dans le cadre de service de la licence permanente de boisson.

III - LA PROGRAMMATION

L'année 85-86 a vu une prolifération au niveau de la programmation communautaire et de l'utilisation des installations et services du Centre accomplissant ainsi un des objectifs de sa Société, soit celui de maximiser l'utilisation de ses installations et services par la communauté francophone. Cette augmentation de l'utilisation du Centre communautaire Sainte-Anne soit pour des réunions, des congrès, des festivals, des cours du soir, des événements spéciaux, etc. a naturellement généré un accroissement des besoins des organismes communautaires, des individus et des groupes d'individus. Ainsi les dossiers suivants ont été traités par la facilitatrice en programmation et selon le cas, par la directrice générale par intérim, l'adjoint aux services techniques et l'agent d'information.

ÉDUCATION PERMANENTE :

Collège communautaire Sud-Est de Dieppe :

Treize cours du soir dont cent quatre-vingt-dix inscriptions étalées sur deux semestres et dix inscriptions au programme d'alphabétisation.

Université de Moncton :

Deux cours "télé-université" étalés sur deux semestres.

Les intérêts de la communauté pour les programmes d'éducation permanente ont été tels que les deux institutions d'enseignement songent à développer encore plus leurs services afin de mieux répondre à la demande.

ARTS DE LA SCÈNE :

Malgré certaines difficultés à pouvoir accéder aux artistes francophones dû aux limitations de la structure organisationnelle du réseau des producteurs francophones, la Société du Centre a présenté les spectacles suivants à la communauté francophone de Fredericton.

spectacles pour enfants :

1) *Les apprentis Sages* de la troupe de l'Escaouette, pièce de théâtre - avril

2) *Le Conte du Sabotier* de la Troupe de la Guimbarde de la Belgique, pièce de théâtre - mai

3) *Le Blanc Corbeau*, du Théâtre Sans Fils, Festival Celestial - juin

4) *Sophie Rolland et Carmen Picard*, Début Atlantique - 2 ateliers de musique classique, octobre

spectacles pour adultes :

1) *Orford String Quartet*, classique, mai

2) *Sophie Rolland et Carmen Picard*, Début Atlantique, classique, enregistré par la Radio CBC pour l'émission nationale "Arts National", octobre

3) *Claude Dubois*, programme de variété, décembre

THÉÂTRE POPULAIRE D'ACADIE :

Pour la deuxième année consécutive, la Société du Centre a assisté le Théâtre populaire d'Acadie dans la présentation d'une série de trois pièces de théâtre. Le nombre de cartes de membres a légèrement augmenté et la troupe prévoit revenir l'an prochain avec sa troisième série. La Société du Centre compte offrir à nouveau ses services techniques et son appui à la promotion et à la publicité.

SÉRIE DE TAPISSERIES :

Suite à l'offre du Dr Ivan Crowell de tisser une série de tapisseries relatant l'histoire acadienne, un comité formé de membres de la Société d'histoire et de la Société du Centre a étudié de près les thèmes des tapisseries et a sélectionné un artiste pour la conception graphique de l'oeuvre. Aussi le comité s'est penché sur le financement du projet et la possibilité de créer une fondation. On prévoit que le projet de la série de tapisseries se réalisera à l'intérieur de deux ou trois ans.

MAISON DES JEUNES :

Suite à la demande de la jeunesse francophone à avoir une "maison" qui pourrait être gérée par et pour les jeunes, la Société du Centre est allée de l'avant afin d'offrir l'aide nécessaire à la réalisation du projet.

FRANCOPHONIE D'OROMOCTO :

Suite à une demande d'aide des francophones d'Oromocto à organiser une vie socio-culturelle en français, une étude de besoins menée conjointement par la base militaire de Gagetown, le département d'"Oromocto Leisure Services" et la Société du Centre a révélé la nécessité de constituer un organisme francophone. La base militaire de Gagetown s'applique actuellement à réaliser cette recommandation.

AIDE AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES :

L'aide aux organismes s'est exprimée selon les demandes par des appuis financiers, de l'aide à la promotion - publicité, à l'analyse de besoins, à la recherche d'expertise et de ressources de tout genre, par la transmission d'idées originales de programmation et aussi par du simple support.

SERVICES D'ACCUEIL :

L'accueil des nouveau-venus s'est produit le dimanche matin contrairement aux années précédentes. Ce changement a eu lieu afin d'offrir l'opportunité aux gens qui ne s'impliquent pas systématiquement dans la vie communautaire de mieux faire connaissance avec tout ce qui leur est offert en français. Les organismes communautaires étaient à nouveau invités à participer à la journée. Celle-ci fut très appréciée par tous.

VISITE-ÉCHANGES :

Cette année, la Société du Centre a accueilli deux groupes d'étudiants de passage à Fredericton dont un de Winnipeg et l'autre d'Halifax. Aussi un groupe de Français de Chatellereault a expérimenté l'accueil chaleureux de notre communauté francophone.

BÉNÉVOLAT :

Fait sur une base informelle, la Société du Centre a pourvu aux besoins en bénévolat en recrutant et/ou en orientant les intéressés.

ADMINISTRATION :

La Société du Centre a eu à appliquer pour la première fois les lois sur la taxe d'amusement et les droits d'auteurs. Des ententes spéciales ont cependant été négociées afin de minimiser les coûts de ces dépenses supplémentaires.

COMMUNICATION :

Le nouveau medium qui a été développé cette année est l'émission "SURVOL" du Provincial Cable Bureau, animée hebdomadairement par l'agent d'information.

En outre, on a systématiquement recherché l'utilisation maximum des média déjà établis en demandant plus d'entrevues télévisées et radiophoniques de CBC, de Radio-Canada et des autres stations locales. Aussi les animateurs des émissions françaises de CHHI et de CHSR ont régulièrement diffusé l'information communautaire.

Des kiosques ont été utilisés pour informer les étudiants et la population en général dans les Centres d'achats. Enfin la dernière trouvaille est l'agenda trimestriel informant les organismes communautaires et la clientèle de la Société du Centre des activités ayant lieu au Centre communautaire.

CONCLUSION :

La vie plus intense du Centre communautaire Sainte-Anne oblige de plus en plus sa Société à canaliser son implication. Aussi, afin de mieux orchestrer ses initiatives, la Société est à developper une stratégie de développement communautaire de trois ans. On compte ainsi maximiser l'efficience des ressources mises à la disposition de ses bénéficiaires.

IV - LES SERVICES

Le Centre communautaire Sainte-Anne offre les services suivants à la communauté francophone de la région de Fredericton:

1) Réservations et préparation des locaux;

2) service de cafétéria scolaire et communautaire;

3) réservations et entretien de la wagonnette Richelieu;

4) service d'information communautaire;

5) assistance financière à la programmation communautaire et parascolaire;

6) service technique lors d'activités culturelles et sociales;

7) service d'accueil auprès des nouveau-venus;

8) surveillance les soirs et les fins de semaine;

9) création d'emplois étudiants: Concierges, appariteurs, machinistes, préposés au son et à l'éclairage, hôtes/hôtesses, guichet, vestiaire, projectionnistes, projets d'été;

10) collection permanente d'oeuvres d'art;

11) service de casiers postaux aux organismes bénévoles francophones;

12) triage et distribution du courrier auprès des locataires et des organismes communautaires francophones.

V - LES AMÉNAGEMENTS ET LES ACHATS D'ÉQUIPEMENT

Afin de répondre aux besoins de la communauté et de maintenir le bon état de l'édifice, la Société a autorisé les aménagements et les achats d'équipement suivants :

1) Achat d'un épandeur et d'une berne pour le tracteur.

2) Aménagements pour le secteur préscolaire (Au P'tit monde de Franco).

3) Achat du traitement texte - Micom

4) Aménagement de la cabine de projection

5) Achat d'un monte-charge

VI - L'ADMINISTRATION

L'année 1985-86 s'est déroulée dans un climat d'incertitude concernant la structure décisionnelle et administrative dans le contexte du Rapport préliminaire sur l'étude des centres scolaires-communautaires.

L'équipe de soutien administratif de la Société du Centre a subi une période de transition durant l'année. En effet trois membres du personnel nous ont quittés à l'automne occasionnant la venue de nouveaux membres à l'équipe. Malgré ces changements, la Société du Centre a su remplir ses mandats tels que convenus et le regain généré par la venue de "sang nouveau" démontre plus que jamais le dynamisme de son équipe.

Respectueux du mandat du Centre, le Conseil d'administration a établi les buts stratégiques et tactiques et a adopté une politique sur la planification de travail et appréciation du rendement de l'employé.

Au printemps 85, suite à une alerte à la bombe, l'administration a mis sur pied un plan d'évacuation et d'inspection de l'édifice afin d'assurer la sécurité des étudiants et autres locataires de l'immeuble.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

ETATS FINANCIERS

LE 31 MARS 1986

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Le conseil d'administration
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Fredericton (N.-B.)

J'ai vérifié le bilan du Centre communautaire Sainte-Anne au 31 mars 1986 ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état du surplus pour l'année terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1986 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'année terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 1 des états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Le vérificateur général,

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 2 mai, 1986

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
BILAN
AU 31 MARS 1986

	1986	1985
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	175 030 $	182 438 $
Débiteurs	10 851	5 568
Frais payés d'avance	5 706	9 625
Stock - bar	3 361	2 275
	194 948 $	199 906 $
PASSIF ET SURPLUS		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	62 011 $	47 856 $
Surplus	132 937	152 050
	194 948 $	199 906 $

Approuvé par le conseil d'administration

....., président

....., membre

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1986

	1986	1985
Recettes		
Subvention - Province du Nouveau-Brunswick	356 800 $	368 100 $
Loyer - District scolaire 51	220 242	248 102
Location de locaux	23 043	25 243
Intérêts sur dépôts bancaires	10 055	6 713
Bar	13 798	7 826
Activités sociales	5 150	6 624
Autres	12 452	9 154
	641 540	671 762
Dépenses ordinaires		
Traitements et avantages sociaux	228 562	233 806
Autres services (annexe A)	300 049	308 158
Matériel et fournitures (annexe B)	52 329	44 351
Programmation et contributions	22 091	18 968
	603 031	605 283
Dépenses en capital		
Edifice et terrain	27 932	—
Equipement et mobilier (annexe C)	29 690	45 247
	57 622	45 247
Total des dépenses	660 653	650 530
Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses	(19 113)$	21 232 $

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ETAT DU SURPLUS
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1986

	1986	1985
Solde au début	152 050 $	130 818 $
Ajouter: Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses pour l'année	(19 113)	21 232
Solde à la fin	132 937 $	152 050 $

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1986

1. Sommaire des conventions comptables importantes

a) Mode de comptabilité

Les opérations financières de la société sont inscrites conformément à la comptabilité d'exercice, selon laquelle les recettes et dépenses sont affectées à l'année où ils ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations. En accord avec cette méthode comptable, les contributions reçues de la province sont affectées à l'année à laquelle elles s'appliquent.

b) Matériel, fournitures et dépenses en capital

Selon la convention comptable de la société, ces achats sont inscrits comme dépenses durant l'année où les achats sont effectués. Pour fin d'information, un sommaire des dépenses en capital effectuées par la société depuis le début de son fonctionnement est présenté à la note 2.

c) Dépenses assumées par la province du Nouveau-Brunswick

Les coûts de la construction de l'édifice utilisé par la société ainsi que certaines réparations et améliorations effectuées ont été payés par le ministère de l'Approvisionnement et des Services. Les montants en question ne sont pas inscrits dans les états financiers de la société.

2. Sommaire des dépenses en capital

Le tableau suivant présente les dépenses en capital engagées par la société depuis le début de son fonctionnement en 1977.

	Solde au 31 mars 1985	**Achats de la période**	**Solde au 31 mars 1986**
Edifice et terrain	164 222 $	27 932 $	192 154 $
Equipement et mobilier	358 574	29 690	388 264
Autres	12 632	——	12 632
	535 428 $	57 622 $	593 050 $

3. Chiffres correspondants de l'année précédente

Les chiffres correspondants de 1985 ont été reclassés au besoin pour se conformer à la présentation de 1986.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ANNEXE A L'ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1986

	1986	1985
Annexe A - Autres services		
Ajustement - débiteur	—— $	7 943 $
Electricité	121 203	119 547
Nettoyage	95 128	95 132
Eaux et égouts	4 662	4 455
Enlèvement de la neige	5 295	4 050
Contrats de service et d'inspection	5 875	6 767
Ramassage des déchets	1 300	1 208
Téléphone	7 235	7 194
Réparation de l'édifice	13 992	23 137
Location	8 261	7 267
Réparation de l'équipement	2 204	3 203
Photocopies	628	906
Divertissement	1 749	1 552
Concessionnaire	1 618	1 163
Publicité	4 073	1 596
Communications internes	745	281
Frais de voyage	1 952	2 269
Timbres	844	818
Sécurité	1 119	1 308
Réparation et entretien du stationnement	——	200
Droits d'inscription	1 065	340
Services d'extermination	132	294
Services professionnels	385	6 125
Imprimerie	3 116	186
Assurance	1 361	1 446
Réparation de véhicules à moteur	1 412	1 126
Dépenses de bar - spiritueux	7 199	5 127
- autres	4 529	1 676
Autres	2 967	1 842
	300 049 $	308 158 $
Annexe B - Matériel et fournitures		
Produits agricoles et horticoles	520 $	191 $
Fournitures sanitaires	4 990	3 801
Outils et accessoires	670	582
Fournitures de bureau	5 478	5 251
Matériaux et fournitures structuraux	21 670	18 595
Sel et sable	703	381
Abonnements et livres	765	325
Matériel et fournitures de nettoyage	962	728
Fournitures de théâtre	6 346	5 997
Gaz, mazout et graisse	5 056	2 922
Véhicules à moteur - autres	460	1 260
Autres	4 709	4 318
	52 329 $	44 351 $
Annexe C - Equipment et mobilier		
Véhicule	1 300 $	— $
Théâtre	10 732	13 680
Bibliothèque	5 801	8 969
Entretien	7 632	593
Cafétéria	——	4 233
Oeuvres d'art	——	2 112
Autres	4 225	15 660
	29 690 $	45 247 $